Appel à projets de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie - Cantal [1]

Conseil départemental du Cantal
Contact: Emilie Reygade
04 71 46 49 14
ereygade@cantal.fr [2]

Dates:
Lundi 8 Avril 2024 - Lundi 22 Avril 2024
Thème:
Santé Environnement [3]
Territoire:
15 - Cantal

En détails:

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie est un dispositif créé par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV). Elle a pour mission de mettre en place, dans chaque département, une stratégie partagée de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Dans le cadre du programme pluriannuel coordonné de financement, la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Cantal lance un 5è appel à candidatures pour des actions de prévention de la perte d'Autonomie.

L'AAP, son cadre de réponse, les grilles d'autoévaluation et d'éligibilité ainsi que le programme pluriannuel coordonné de financement sont téléchargeables ici [4].

Clôture des appels à projets : le 22 Avril 2024 à minuit.

En image:

[5]

- Aide
- Plan du site
- Contact

URL source: http://ree-auvergne.org/actualite/appel-projets-de-la-conference-des-financeurs-de-la-prevention-de-la-perte-dautonomie

Liens
[1] http://ree-auvergne.org/actualite/appel-projets-de-la-conference-des-financeurs-de-la-prevention-de-la-perte-dautonomie
[2] mailto:ereygade@cantal.fr
[3] http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/sant%C3%A9-environnement
[4] https://www.cantal.fr/appels-a-projets-de-la-conference-des-financeurs-de-la-prevention-de-la-perte-dautonomie/
[5] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image.png?itok=JzWNelle&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic